

**PARCOURS D'ÉTUDES**  
2018-2019  
**JAZZ et MUSIQUES IMPROVISEES**

**CATEGORIE**

Discipline principale

**NIVEAU**

1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles supérieurs

**PROFESSEURS**

Riccardo DEL FRA  
Hervé SELLIN  
François THEBERGE  
Pierre de BETHMANN  
Dré PALLEMAERTS  
Médéric COLLIGNON  
Santiago QUINTANS  
Henri TOURNIER  
Alexandros MARKEAS  
Vincent LE QUANG

1/8

**1<sup>er</sup> cycle supérieur (années 1 à 3)**

**DUREE DES ETUDES - CREDITS EUROPEENS ECTS**

3 ans maximum  
180 ECTS

**OBJECTIFS ET CONTENU**

Connaissance de l'idiome du Jazz dans les diverses phases de son évolution.

Mise en pratique des différents modes de jeu de l'improvisation ; travail sur le répertoire ; approfondissement des techniques d'écriture, d'arrangement, de composition ; développement des connaissances générales indispensables au musicien improvisateur ; aide à l'épanouissement des facultés personnelles de création.

Atelier de 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> années - L'atelier est le laboratoire central de chaque promotion où les élèves pratiquent les différents modes d'expression du jazz et des musiques improvisées. Ici ils peuvent étudier les courants principaux et les musiciens les plus marquants de l'histoire du jazz ; développer leurs facultés d'écoute et d'analyse ; acquérir de l'autonomie rythmique et harmonique ; travailler sur le phrasé, la pulsation, le tempo ; réaliser des créations personnelles.

- Arrangement
- Composition
- Ecriture et improvisation expérimentales
- Répertoire et tradition orale
- Histoire du jazz
- Piano complémentaire
- Big band - participation au grand orchestre
- Travail sur le rythme

**Cours d'instrument**

- classe de piano
- classe de batterie
- classe de contrebasse
- classe de saxophone
- classe de trompette-cuivres
- classe de guitare

Les élèves chanteuses et chanteurs ainsi que les élèves jouant d'instruments non représentés par les professeurs du département doivent participer à des cours d'autres instruments. Leur distribution est établie en accord avec l'équipe pédagogique.

En 3<sup>e</sup> année de 1<sup>er</sup> cycle supérieur, les élèves doivent réaliser 2 projets d'écriture - arrangement et composition avec François Théberge et Riccardo Del Fra.

**Master-classes et Interventions**

Grâce aux interventions d'artistes invités qui représentent des mondes stylistiques et esthétiques différents, les élèves sont confrontés aux points de vue les plus divers et mis en situation professionnelle dans des ateliers et/ou concerts publics.

**Concerts / Diffusion / Echanges**

Les élèves participent à de nombreux concerts programmés régulièrement au conservatoire et à l'extérieur.

**CONCOURS D'ENTREE 2019-2020 EN 1<sup>ER</sup> CYCLE SUPERIEUR**

Limite d'âge : avoir moins de 25 ans au 1<sup>er</sup> octobre 2019 (être né *après* le 1<sup>er</sup>/10/1994).

Dates d'inscription : du 10 octobre au 10 novembre 2018 sur Internet [www.conservatoiredeparis.fr](http://www.conservatoiredeparis.fr).

**Présélection :**

Le dossier comprendra :

Un CD d'une durée de 20 minutes maximum sur lequel il joue personnellement 3 morceaux dont :

- 1 standard (du répertoire jazz classique ou be bop)
- 1 morceau original (préférentiellement composition personnelle)
- une improvisation libre

Une lettre de motivation

Un C.V.

**Admissibilité :** 25 au 28 février 2019

- audition de 15 minutes maximum :

- un morceau libre au choix du candidat (composition personnelle ou non ce morceau doit permettre au candidat de s'exprimer dans une esthétique stylistique de son choix ).

- un morceau tiré au sort, et un morceau choisi par le jury parmi une liste de 10 morceaux communiquée aux candidats pré sélectionnés, devant être joué de mémoire.

- mise en situation (préparation 10 minutes sans instrument)

- déchiffrage instrumental d'un thème inédit

- improvisation sur la grille harmonique du thème

**Admission :** 1<sup>er</sup> mars 2019 – 9h00/13h00

- écrit de 4 heures :

- test d'écoute (relevé d'un fragment mélodique et harmonique)

**[le candidat devra pour cette épreuve se munir d'un baladeur CD individuel]**

- théorie et histoire du jazz (questionnaire à choix multiple)

- test d'harmonie (harmonisation d'une mélodie donnée)

- entretien avec le jury (10 minutes) : 4 et 5 mars 2019

*N.B. : Les candidats reçus au concours d'entrée en 1<sup>er</sup> cycle supérieur qui ne sont pas ressortissants d'Etats francophones devront présenter, avant le 30 juin précédant leur première inscription au Conservatoire, un certificat émanant d'un organisme agréé par le gouvernement français attestant d'un niveau en langue française au moins égal à B1 dans l'échelle des niveaux communs de référence du Conseil de l'Europe.*

**EXAMENS DE CONTRÔLE - 1<sup>ER</sup> CYCLE SUPÉRIEUR**

**En fin de première année :**

Répertoire/tradition orale - interprétation d'un ou deux morceaux du répertoire au choix du jury  
Arrangement/Composition (mise en loge de 2 h - piano fermé)  
Entretien avec le jury  
Histoire du jazz (rédaction d'un essai)

**En fin de deuxième année :**

Arrangement/composition (mise en loge de 4 h- piano ouvert)  
Histoire du jazz (rédaction d'un mémoire)  
Piano complémentaire jazz (non-pianistes)  
Répertoire/tradition orale - 2 morceaux du Répertoire - 1 choisi par le jury et 1 par l'élève  
Section rythmique (piano, guitare, vibraphone, contrebasse, batterie)

**EXAMEN FINAL DU DNSPM**

Répertoire/tradition orale - 2 morceaux du Répertoire - un choisi par le jury et un par l'élève Piano  
complémentaire jazz (non-pianistes)  
Section rythmique (piano, guitare, vibraphone, contrebasse, batterie)  
Composition jazz (mise en loge de 3 heures - piano ouvert)

**Récital public : (atelier d'improvisation) -** Durée 30mn maximum

**L'élève doit présenter 3 épreuves distinctes et séparées :**

- 1 - une composition originale arrangée pour une formation de huit musiciens minimum dont 3 soufflants minimum
- 2 - un morceau imposé à arranger dans le style de jazz « classique-moderne » années '60 (exemples de styles d'écriture : Gil Evans : Out of the Cool, George Russell : Concerto for Billy the Kid ou Stratusphunk, Wayne Shorter : The All Seeing Eye, Herbie Hancock : Speak Like A Child, Art Blakey : Impulse !!!!! Jazz Messengers), pour une formation de huit musiciens minimum (le thème du morceau ne doit être modifié d'aucune façon).
- 3 - une improvisation libre en solo, de 5 minutes

3 / 8

Le certificat de 1<sup>er</sup> cycle supérieur d'Atelier Jazz est décerné à l'élève qui a passé avec succès l'examen final du DNSPM.

La mention du certificat est celle que le jury a délivrée à l'issue de l'examen final du DNSPM.

Les élèves de 3<sup>e</sup> année de 1<sup>er</sup> cycle supérieur ont l'obligation de passer l'examen final du DNSPM en fin d'année scolaire.

Les élèves de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>e</sup> années de 1<sup>er</sup> cycle supérieur qui estiment pouvoir compléter le DNSPM à l'issue de l'année scolaire en cours peuvent présenter l'examen final du DNSPM dès la fin de 1<sup>ère</sup> ou 2<sup>e</sup> année en lieu et place de l'examen de contrôle ; en cas d'échec à l'examen et/ou non validation de l'ensemble des disciplines attachées au DNSPM, ils doivent poursuivre leur scolarité dans l'année supérieure de 1<sup>er</sup> cycle et repasser l'examen final du DNSPM.

**RECOMPENSES**

Examens de contrôle : Mention Très Bien, Bien, Assez Bien ou Echec  
Examen final du DNSPM : Mention Très bien, Bien, Assez Bien ou Echec

**Le Diplôme National Supérieur Professionnel de Musicien (DNSPM) de Jazz et musiques improvisées** est décerné à l'élève lorsqu'il a obtenu l'ensemble des récompenses suivantes :

**Ensemble de disciplines principales :**

1<sup>er</sup> cycle supérieur :

DNSPM Instrumentiste/chanteur - Jazz et musiques improvisées

Discipline : jazz

***Disciplines principales :***

Certificat atelier - comprenant la validation du récital de l'examen final du DNSPM

et les attestations d'atelier

Certificat d'arrangement

Certificat d'écriture et improvisation expérimentale

Certificat de répertoire

Certificat composition jazz

Attestation de travail sur le rythme

48

20

12

20

8

8

***Disciplines complémentaires imposées :***

Certificat de piano complémentaire	6
Certificat de section rythmique	6
Grand orchestre/big band	6
Certificat d'histoire du jazz	10
Certificat de langue vivante	3
Attestation d'aspects pratiques du métier 1 et 2	1
Mise en situation professionnelle	4

***Cours d'instrument***

Attestation d'instrument	22
--------------------------	----

*L'élève doit suivre une ou plusieurs*

***Disciplines complémentaires optionnelles au choix parmi :***

Certificat Improvisation modale/musique de l'Inde	6
Certificat ou attestation d'improvisation générative	
Attestation d'écriture et disciplines théoriques	

La mention (Très bien, Bien ou Assez bien) qualifiant le DNSPM est celle qui a été décernée par le jury à l'issue de l'examen final du DNSPM.

Le **Diplôme National Supérieur Professionnel de Musicien (DNSPM)** de Jazz est également décerné aux élèves qui n'ont pas obtenu de mention lors de l'examen final du DNSPM mais dont les résultats des examens de contrôle de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>e</sup> années le permettent, conformément aux modalités décrites au Titre I - article 5 du règlement des études.

**LICENCE DE MUSIQUE ET MUSICOLOGIE DE L'UNIVERSITE PARIS-SORBONNE**

Un partenariat entre le Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris et l'Université Paris-Sorbonne permet aux élèves du Conservatoire qui le souhaitent, admis en 1<sup>er</sup> cycle supérieur, d'obtenir conjointement avec le diplôme de 1<sup>er</sup> cycle supérieur du Conservatoire et sous réserve de remplir les conditions d'inscription à l'université la licence de Musique et Musicologie de l'Université Paris-Sorbonne comprenant :

- le Diplôme National Supérieur Professionnel de Musicien (DNSPM) du Cnsmdp ;
- la validation à l'Université des enseignements suivants, répartis sur 4 semestres, dans cet ordre :
  - 1 - Introduction aux Sciences Humaines (Semestre 3, UE 3 - 13 h)  
**ET** Sciences humaines : anthropologie de la musique (Semestre 3, UE 3 - 13h)
  - 2 - Sciences humaines : anthropologie/sociologie (Semestre 4, UE 3 - 13h)  
**ET** Sciences humaines : sociologie de la musique (Semestre 4, UE 3 - 13h)
  - 3 - Analyse MedRen (Semestre 5, EU2 - 26h)  
**OU** Analyse XIX<sup>e</sup> s. (Semestre 6, UE4 - 26h)
  - 4 - CM de la liste Pré-spécialisation de Semestre 5 (UE4 - 26h)  
**OU** CM de la liste Pré-spécialisation de Semestre 6 (UE4 - 26h)

L'élève peut suivre un ou deux cours universitaires maximum par année de scolarité au Conservatoire.

Il est libre de choisir à quel stade de ses études au Conservatoire (1<sup>er</sup> ou 2<sup>e</sup> cycle supérieur) il souhaite commencer ce parcours universitaire. L'inscription et le paiement des droits à l'université sont nécessaires pour y suivre les cours.

**2<sup>e</sup> cycle supérieur (années 4 et 5) conférant le grade de  
MASTER**

**DUREE DES ETUDES - CREDITS EUROPEENS ECTS**

2 ans  
120 ECTS

**OBJECTIFS ET CONTENU**

Développement de la personnalité artistique  
Aptitude à concevoir et réaliser un projet artistique (spectacle, concert, enregistrement) en autonomie  
Capacité à développer et exprimer une réflexion sur sa pratique artistique  
Développement de l'aptitude à s'insérer dans la vie professionnelle

Filière : Interprètes

Filière : Compositeurs/Arrangeurs

Recherche et abord d'un répertoire élargi et personnalisé

Développement d'une pratique artistique réfléchie et autonome.

**1<sup>ère</sup> Année (2<sup>e</sup> cycle supérieur)**

**Disciplines principales :**

Atelier

Écriture et improvisation expérimentale

Répertoire

Anglais

Histoire/Analyse du jazz

**Disciplines Complémentaires Imposées :**

Piano complémentaire (un trimestre)

(exemption pour les élèves ayant obtenu le Certificat en fin de 1<sup>er</sup> cycle)

**Séminaires intensifs**

Analyse classique et contemporaine /Orchestration classique et contemporaine

Projet Grand orchestre/Big band

Cours d'instrument :

Piano

Contrebasse

Batterie

Saxophone

Trompette-Cuivres

Guitare

Les élèves chanteuses et chanteurs ainsi que les élèves jouant d'instruments non représentés par les professeurs du département doivent participer à des cours d'autres instruments. Leur distribution est établie en accord avec l'équipe pédagogique.

**Disciplines complémentaires optionnelles**

Piano complémentaire

Autres disciplines théoriques

**Disciplines spécifiques**

Méthodologie de recherche

Aspects pratiques du métier

Travail d'étude personnel

Initiation à la pédagogie

Mise en situation professionnelle

2<sup>e</sup> année ( 2<sup>e</sup> cycle supérieur)

**Disciplines principales :**

Atelier

Écriture et improvisation expérimentale

Langue vivante

Histoire/Analyse – Réalisation et présentation d'un mémoire

Attestation

Certificat

Certificat

Certificat

**Disciplines Complémentaires Imposées :**

Projet symphonique pour les élèves de la filière Compositeurs/arrangeurs

Attestation

**Séminaires intensifs**

Analyse classique et contemporaine/Orchestration classique et contemporaine  
Aspects pratiques du métier

Attestation  
Certificat

**Disciplines complémentaire optionnelle**

Piano complémentaire

**Disciplines spécifiques**

Travail d'étude personnel  
Mise en situation professionnelle

Attestation

Cours d'instrument :

Piano  
Contrebasse  
Batterie  
Saxophone  
Trompette-cuivres  
Guitare

Attestation

Les élèves chanteuses et chanteurs ainsi que les élèves jouant d'instruments non représentés par les professeurs du département doivent participer à des cours d'autres instruments. Leur distribution est établie en accord avec l'équipe pédagogique.

Autres disciplines théoriques

**CONCOURS D'ENTREE 2019-2020 EN 2<sup>E</sup> CYCLE SUPERIEUR**

Limite d'âge : *avoir moins de 28 ans au 1<sup>er</sup> octobre 2019* (être né *après* le 1<sup>er</sup>/10/1991).

Dates d'inscription : du 10 octobre au 10 novembre 2018 sur Internet [www.conservatoiredeparis.fr](http://www.conservatoiredeparis.fr).

6 /8

Ce cycle est ouvert sur concours aux candidats titulaires dans la même discipline d'un Diplôme de 1<sup>er</sup> cycle d'un établissement d'enseignement musical supérieur français ou étranger.

Les candidats qui n'obtiendront le diplôme de 1<sup>er</sup> cycle supérieur complet qu'en fin d'année scolaire peuvent se présenter au concours d'entrée en joignant à l'appui de leur dossier d'inscription au concours un certificat de scolarité précisant leur situation. En cas de succès au concours, leur admission définitive ne sera prononcée qu'après présentation du diplôme requis complet, au plus tard le 30 septembre de leur première rentrée scolaire. Dans le cas contraire, ils perdent le bénéfice de leur admission.

Sont dispensés du concours d'entrée en 2<sup>e</sup> cycle supérieur les élèves du Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris titulaires dans la même discipline du Diplôme National Supérieur Professionnel de Musicien (DNSPM) du Conservatoire de Paris avec mention Très Bien ou Bien l'année scolaire suivant son obtention dans la limite de la durée réglementaire des études en 1<sup>er</sup> cycle supérieur et ceux titulaires du DNSPM du Conservatoire de Paris avec mention Assez Bien qui ont été autorisés par le jury de l'examen final du DNSPM à poursuivre de droit leur scolarité en 2<sup>e</sup> cycle supérieur dans la même discipline l'année scolaire suivante, dans la limite de la durée réglementaire des études en 1<sup>er</sup> cycle supérieur (règlement des études - article 5)

**Présélection :**

Le dossier comprendra :

- Un projet artistique détaillé représentant la démarche esthétique
- Une lettre de motivation
- Un C.V.
- Un enregistrement CD de 30 minutes maximum (Concept d'écriture et d'improvisation)

**Admission :** 1<sup>er</sup> mars 2019 - 9h00/13h00

- 1- Epreuves Ecrites : Piano ouvert
  - Ecrire pour un big band (1 page)
  - Développer une composition à partir d'un thème ou d'une cellule rythmique sur 2 portées
  - Histoire du jazz : Rédaction d'un texte sur chacune des 3 questions posées.

- 2- Audition : 6 mars 2019
  - Répertoire : Une composition personnelle arrangée pour une formation choisie (parmi nos étudiants) ; un arrangement d'un morceau du répertoire standard pour la même formation. Les répétitions doivent être faites au préalable avec les étudiants du département. La composition personnelle devrait permettre au candidat d'exprimer sa propre direction esthétique.
  - Déchiffrage d'un standard au piano
- 3- Entretien en français portant sur les motivations du candidat (15 minutes environ)

*N.B. : Les candidats admis au concours d'entrée en 2<sup>e</sup> cycle supérieur qui ne sont pas ressortissants d'Etats francophones devront présenter avant le 30 juin précédant leur première inscription au Conservatoire, un certificat émanant d'un organisme agréé par le gouvernement français attestant d'un niveau en langue française au moins égal à B1 dans l'échelle des niveaux communs de référence du Conseil de l'Europe, puis avant le 10 décembre suivant leur première inscription au Conservatoire, un certificat émanant d'un organisme agréé par le gouvernement français attestant d'un niveau en langue française au moins égal à B2 dans l'échelle des niveaux communs de référence du Conseil de l'Europe.*

### **RECITALS DE 2<sup>E</sup> CYCLE SUPERIEUR**

#### **En fin de 1<sup>ère</sup> année (non public) :**

L'élève doit présenter un récital d'une durée n'excédant pas 30 minutes, comportant **3 épreuves distinctes et séparées :**

- 1 - Un arrangement d'une pièce du Répertoire choisie en concertation avec l'équipe pédagogique pour un ensemble d'au moins 7 musiciens : 3 soufflants minimum, vibraphone ou guitare et trio de piano, contrebasse, batterie.
- 2 - Une composition personnelle pour un ensemble comme défini ci-dessus.
- 3 - Interpréter avec section rythmique un standard choisi par l'élève sur une liste établie par l'équipe pédagogique

#### **En fin de 2<sup>e</sup> année (public) :**

L'élève doit présenter un récital libre, d'une durée n'excédant pas 50 minutes

7 / 8

### **RECOMPENSES**

Récital de 1<sup>ère</sup> année : mention Très Bien, Bien ou Assez Bien

Récital de 2<sup>e</sup> année : mention Très Bien, Bien ou Assez Bien tenant compte à la fois de la conception et de la réalisation du récital.

Le Prix de Jazz et Musiques Improvisées est décerné à l'élève qui a validé chacun des deux récitals de 2<sup>e</sup> cycle supérieur.

La mention du Prix de Jazz et Musiques Improvisées est la mention décernée par le jury au récital libre de 2<sup>e</sup> année de 2<sup>e</sup> cycle supérieur.

**Le Diplôme de 2<sup>e</sup> cycle supérieur de Jazz et musiques improvisées conférant le grade de Master** est décerné à l'élève lorsqu'il a obtenu l'ensemble des récompenses suivantes :

<i><b>Disciplines principales et complémentaires imposées :</b></i>	<i><b>ECTS</b></i>
Jazz et Musique Improvisée (Atelier)	27
Pratique de l'instrument	4
Projet Big Band	12
Projet symphonique	13
Ecriture et Improvisation expérimentale	11
Répertoire	10
Histoire et analyse du Jazz	8
Analyse classique et contemporaine	2
Orchestration	2
<i><b>Disciplines transversales imposées :</b></i>	
Méthodologie de recherche	5
Travail d'étude personnel	9
Aspects pratiques du métier 3	2
Aspects pratiques du métier 4	1
Initiation à la pédagogie	4

Langue Vivante	2
Mise en situation professionnelle	6
<b><i>Discipline complémentaire optionnelle :</i></b> à choisir dans l'ensemble de l'offre du Conservatoire	4

La mention du diplôme de 2<sup>e</sup> cycle supérieur conférant le grade de Master est la mention obtenue au récital libre de 2<sup>e</sup> année de 2<sup>e</sup> cycle supérieur.

### **3<sup>e</sup> cycle supérieur**

Pour les titulaires d'un Master ou d'un diplôme de 2<sup>e</sup> cycle supérieur, français ou étranger, ou d'un DFS du CNSMD de Paris ou d'un DNESM du CNSMD de Lyon en chant, instrument, jazz, musique ancienne ou musique de chambre, le Conservatoire de Paris propose trois cursus post-Master :

**Doctorat de Musique *Recherche et pratique***

ou

**Diplôme d'artiste interprète**

ou

**Diplôme d'artiste interprète - répertoire contemporain et création**

Le parcours d'études propre à chacun de ces cursus est disponible auprès des départements et sur le site internet du Conservatoire [www.conservatoiredeparis.fr](http://www.conservatoiredeparis.fr).